



**COMPTE RENDU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE -
DU 10 SEPTEMBRE 2015**

Présents :

Administration:

Mme Mesnager (Présidente du CDAS), Mr Rota et Mme AUDIGIER(Douanes), Mme FOSSAT (DDCRF)
M. Langlois (délégué départemental) et Mme Dumas (assistante de service social),

Syndicats :

Titulaires : Mmes Pelard et Murat (CGT Finances), Mme Legrand et M., Vidalenche (Solidaires Finances), M. Kerambrun et M. Poletti (FO Finances).
Suppléante : Mme Durand (CGT)

Le quorum est atteint.

Déclaration liminaire de la CGT.

I – Approbation PV du 30 avril 2015:

Le PV a été approuvé à l'unanimité .

II –Règlement intérieur applicable au CDAS

Approuvé à l'unanimité par le conseil national de l'action sociale et le CDAS 07. Il a été apporté peu de modifications. Les organisations syndicales peuvent demander à inscrire à l'ordre du jour un point précis.

III – CESH (conseillère en économie sociale et familiale)

Pas de renouvellement de la convention suite à la démission de la conseillère. Le délégué et l'assistante sociale recherchent une nouvelle personne pour assurer la continuité de cette prestation. L'assistante sociale a pallié à ce manque et a suivi 3 personnes jusqu'à la date d'aujourd'hui (4 personnes en 2014). La somme de 1 200€ a été budgétisée pour 2015.

IV – Arbre de Noël

Le montant alloué en 2015 : 11 500 € est en légère baisse (21.100 € en 2014).

L' « arbre de Noël ,» restant le poste le plus important ,est prévu le 20 décembre 2015 au théâtre de Privas. Un groupe de travail pour le choix du spectacle s'est réuni le 27 mai 2015. Il a été retenu une compagnie

de cirque (spectacle burlesque d'une durée d'une heure pour tout public) pour un coût global de 2 300€. Un sondage a été réalisé auprès des agents ayant des enfants concernés par l'arbre de Noël. Ils devaient se prononcer sur le choix entre chèques- cadeaux ou jouets. Il y a eu 137 réponses sur 234 enfants recensés en 2014 (227 en 2015). Le choix s'est porté en faveur du chèque cadeau à hauteur de 87 % pour un montant de 30€ par enfant. Comme l'an passé, des sachets de friandises seront remis aux enfants présents par le père Noël.

V -Actions locales 2015 et crédits d'actions locales (CAL) 2015

-Sorties proposées :

- Famille : AQUAROCK à St Michel de Chabrillanoux et descente de l'Eyrieux en canoë le 6 juin avec une faible participation. Malgré tout,l'ambiance était conviviale et le repas pris en commun.

- Retraités : le déjeuner-croisière sur la Saône de Lyon à Neuville/Saône le 4 juin a été très apprécié (58 participants).

- Consultations psychologues : 2 conventions ont été signées avec 2 professionnels (1 à Privas et 1 en sud Ardèche). Le CDAS a décidé de signer une troisième convention avec un spécialiste en nord Ardèche.

-Consultations CIDFF (consultations droits des femmes et des familles) : 3 personnes ont été orientées vers ce service par l'assistante sociale et 2 ont consulté.

Tous les crédits alloués n'étant pas utilisés, le délégué propose une sortie à la caverne du Pont d'Arc. Le CDAS prendra en charge le coût de la visite (billet d'entrée plus la conférence). Deux dates seront proposées (une pendant les vacances de Toussaint) plus un dimanche.

VI- Questions diverses :

- Renouvellement des trousse de secours : financées par les crédits de l'action sociale (médecine de prévention et non dans le CAL), leur contenu est arrêté par le médecin de prévention qui en fait la demande auprès du bureau régional DRH3B. Le recensement a été effectué par le délégué et l'assistante sociale. Il a été commandé des trousse de secours fixes pour les postes et des mobiles pour les agents de terrain. Elles seront distribuées avant la fin de l'année 2015.